

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
00) Voiture de tourisme	V. W.	Type 2 (moteur: DH / 61 kw) (ambulance)	CH 0857 69
Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D-3180 Wolfsburg		Catalyseur
Identification	sur la plaquette du constructeur "253-135" numéro du châssis "WV2...25 ....."		
Plaquette du constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de porte		
Numero du châssis	à droite, à l'arrière de la première traverse, derrière la roue avant		
Identification du moteur	* D H * devant le No du moteur, à l'arrière, à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)		
Importateur	A M A G Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad		

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	V W
Suspension	AV + AR = ressorts hélicoïdaux + amortisseurs	Construction	à cyl. opposés
Direction	à crémaillère, s.d. assistance hydraulique	Carburant	B
Entraînement	sur les roues arrière	Refroidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int., assistance par dépression, sur toutes les roues limiteur sur les roues arrière	Alésage	94,0
Frein auxiliaire	circuits 1 ou 2 du frein de service	Cylindres	1913
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les r. AR	Puissance en kW	61 DIN
Ralentisseur	=	Couple max. Nm	139
Contrôle 2 circuits	contrôle niveau ou diff. pression; LT combinée	Déparasitage	B+2
		Silencieux	1 = 615 x Ø 128 mm (VW 025 119)

Carrosserie/Equipement	ambulance	§)		
Nombre de portes	3+1 / 4+1	Indic. vitesse	km/h	
Ceintures sécurité avant	A44m(B) / B(B)	arrière	=	
Cale	=	Rétroviseurs	gauche + droite	
Antivol	verrou direction	Essuie-glace	2 balais	
Reservoir carburant	1/ acier, 67 litres			
Avertisseur	1/ Mixo CH 2 013	ou d'autres modèles homologués		
Nombre de places	total 6 ou 7	av	2 ou 3	centre _____ ar 4
Dimensions	intérieur	extérieur		
Longueur	1845	Empattement	2460	
Largeur	1845	Essieu double av		ar _____
Hauteur	1965	Voie	av 1585	- _____
Porte à faux avant	1160	Voie	ar 1570	- _____
Porte à faux arrière	950	Braquage ø	g 10300	d 10100
Modèle avec toit surélevé, hauteur: 1965 - 2650 mm				
Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide *)	810	815	1625	
Répartition charge	290	200	490	
	1100	1015	2115	
Poids garantis			2510	
Pneus	185 R 14 C	185 R 14 C		*)
Ply/bar	6 / 2,75	6 / 3,50		
Charge	1100	1360		
pour Vmax	140	140		
Jantes	5 1/2 J x 14	acier DP 39		*)
Garantie poids remorquable avec/sans frein	mécanique 1500 / 600		automatique 1500 / 600	
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé	1190		1190	
Charge garantie sur le toit	100		100 **)	
Vitesse maximale selon le constructeur	136		133	km/h
testée _____ km/h à min-1		moteur _____		prise de force

Emissions du bruit		Au passage	Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)	
Boite de vitesses	i-e	dB/A	dB/A	min-1		Genre de véhicule			
m5	4,83	76,0	74,0	3600		Voiture de tourisme			
a3	4,09	76,0	75,0	3600		VW Type 2			
F		G	H	J	R	Homologation No CH	0857 69		
Des gaz d'échappement		Emissions en g/km			Ralenti	Carrosserie	ambulance		
Boite de vitesses	i-e	CO	HC	NO	CO min-1	CH	Placas	total 6 ou 7	avant 2 ou 3
m5	4,83	---	---	---	830		Poids à vide	1625	Carburant B
a3	4,09	---	---	---	830		Charge utile	-	Cylindrée 1913
F	G	K	L	M	N	R	Poids total	2510	CV-impôt 9,74

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

Catalyseur : désignation "433 131 701 D" (US 83)

+ Variante de pneus : 185 SR 14 Reinf. AV = 1230 (2,50) AR = 1330 (3,00) Vmax 170 km/h  
 195 R 14 C 6 PR 1530 (3,75) 1530 (3,75) 140 km/h  
 205/70 SR 14 1300 (2,40) 1300 (2,40) 180 km/h

Variante de jantes : 6 J x 14 déport 30 mm acier ou métal léger "VW/AUDI" voies AV = 1603 mm AR = 1588 mm.

§) Equipement : avec les jantes de 6", déport 30 mm, des bavettes sont exigées à l'avant et à l'arrière; la lampe de la Croix-Rouge à l'avant et le clignoteur à l'arrière sur le toit doivent être démontés.

\* Poids effectif : aménagement intérieur standard de l'usine; à l'avant 2 ou 3 places, à l'arrière 2 sièges rabattables, 1 chaise roulante, 1 civiers et 1 civière pliable.

\*\* Charge garantie sur le toit : avec toit surélevé = 100 kg si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine.

Inscription dans le permis de circulation:

175 - utilisation du véhicule seulement avec essence sans plomb.

107 - Feu bleu et avertisseur à deux tons alternés autorisés.

Lieu et date de l'homologation Wolfsburg, 21.-26.10.84

Remplace la fiche d'homologation 21.-26.10.84.

Service fédéral d'homologation

Sta/PR

charge gar. sur le toit